

# Faits saillants du Conseil d'administration du CMFC

## Mai et juin 2022

Le présent document indique comment les travaux du Conseil d'administration se rattachent aux trois buts précisés dans le [plan stratégique](#) et aux activités en cours du Collège.

### 1<sup>er</sup> but : Faire avancer la médecine de famille

#### Lettre ouverte du CMFC à ses membres

- Le 22 juin 2022, le Collège a publié une [lettre](#) au sujet des efforts de plaider pour faire entendre notre voix collective et générer des changements liés à la gestion de la pratique alors qu'un fardeau administratif de plus en plus lourd est imposé aux médecins de famille. Ceux-ci ont toujours été, comme il se doit, au cœur des soins primaires que reçoivent les patients et leurs familles au Canada.

#### Transformation de la pratique et de la formation

- Ces efforts comportent deux axes distincts, mais reliés :
  - Transformation de la pratique de médecine de famille — afin d'assurer la valorisation des médecins de famille et de leur garantir un soutien adéquat.
  - Réforme de l'éducation (recommandations du Projet sur les finalités d'apprentissage) — afin de préparer la relève en médecine de famille à un milieu de pratique en plein changement
- Deux groupes de travail associés à une activité particulière pour une période limitée mèneront à bien ces travaux :

- Le Groupe de travail sur la réforme de l'éducation, présidé par la D<sup>re</sup> Kathy Lawrence, a été mis sur pied par le Comité sur la spécialité de médecine familiale. Il mènera de façon collaborative la refonte des programmes de résidence dans le but de préparer les diplômés à fournir des soins primaires complets et globaux dans des domaines plus complexes (p. ex., soins virtuels, soins sécuritaires sur le plan culturel).
- La création du Groupe de travail sur la réforme de l'exercice de médecine de famille a reçu l'approbation du Conseil d'administration. Ses efforts porteront principalement sur l'accès à des soins de grande qualité dirigés par un médecin de famille ainsi que sur le plaidoyer auprès des gouvernements et des décideurs pour qu'ils apportent du soutien aux cabinets de médecine de famille.

## **Profil professionnel en médecine de famille pour les Certificats de compétence additionnelle**

- Le [Profil professionnel en médecine de famille](#) est l'énoncé de position du CMFC pour la discipline de médecine de famille. Il présente la contribution, les compétences et les engagements collectifs des médecins de famille envers la population canadienne. Or, les médecins de famille titulaires d'un Certificat de compétence additionnelle (CCA) ont acquis une qualification supplémentaire. Le Collège a pris l'engagement de continuer d'offrir ces certificats. Cependant, l'étude d'impact des CCA a mis en évidence l'absence d'orientation politique en ce qui concerne les CCA et leur rôle dans la prestation de soins complets et globaux en médecine de famille. Conformément à l'engagement fondamental décrit dans le Profil professionnel, celui propre aux CCA entend clarifier la contribution, les capacités et les engagements des médecins de famille titulaires d'un CCA envers la population canadienne, sans toutefois y apporter de changements radicaux.

## **Activités en cours du CMFC**

### **Mise à jour des politiques du Conseil d'administration**

Trois politiques du Conseil d'administration ont été mises à jour :

- Politique sur les attentes de la direction
- Politique sur le Conseil d'administration et ses dirigeants — Rôles et responsabilités
- Évaluation annuelle des membres du Conseil d'administration

## Composition du Conseil d'administration du CMFC

- **Démission d'une membre du Conseil d'administration :** Voir la [lettre](#) diffusée aux membres le 23 juin 2022 au sujet de la démission de la D<sup>re</sup> Marie Giroux.
- **Élection 2022 :** Le Conseil a approuvé les recommandations du Comité des mises en candidature en vue de l'élection du Conseil d'administration de 2022-2023. Les membres obtiendront de plus amples renseignements au début de septembre et pourront voter en octobre. Cela représente une occasion d'influencer la direction que prend le CMFC.

## Comités et sections

- **Section des enseignants :** Le Conseil a approuvé la nomination du D<sup>r</sup> Jobin Varughese en tant que président désigné de la Section des enseignants, à compter du 23 juin 2022 jusqu'à l'Assemblée annuelle des membres de 2023.
- **Comité sur les cinq premières années de pratique de la médecine familiale :** La mise à jour du [mandat](#) a été approuvée.

## Plan stratégique : Suivi des progrès

Le Conseil d'administration et l'équipe de direction assurent un suivi régulier du plan stratégique.

Deux actions ont récemment été accomplies :

- Action 2A : Le Plan d'apprentissage professionnel (PAP) a été élaboré et lancé. Le CMFC est la première organisation à mettre sur le marché un plan d'apprentissage bilingue à portée nationale. Nous constatons un intérêt croissant de la part des ordres des médecins provinciaux à utiliser le PAP et à en faire mention dans leurs exigences.
- Action 2C : Les recommandations du Groupe de travail sur les normes Mainpro+<sup>MD</sup> ont été approuvées par le Conseil d'administration en mars 2022. Le département de DPC travaille actuellement à la mise en œuvre de ces recommandations.
- Nous vous rappelons que le Plan stratégique de 2017 à 2022 du CMFC a fait l'objet de révisions importantes en juin 2021. À la fin du mois de mars, le Conseil d'administration a discuté du calendrier et de la planification de notre orientation stratégique après décembre 2022. Plusieurs facteurs sont pris en compte, notamment la possibilité pour le nouveau directeur général de contribuer à l'orientation. Nous sommes conscients, par ailleurs, que les objectifs actuels comportent d'importantes étapes de travail supplémentaires. Aucun remaniement majeur du plan stratégique actuel ne sera recommandé pour la fin de l'année 2022.

## Finances

- Le Conseil d'administration a approuvé les recommandations du Comité des finances et de la vérification, y compris le budget de 2022-2033 (transition de neuf mois, du 1<sup>er</sup> juin 2022 au 28 février 2023, afin de passer à un nouvel exercice financier [1<sup>er</sup> mars au 28 ou 29 février de chaque année]). L'orientation générale du budget de 2023-2024 a fait l'objet d'une discussion. Elle sera mise à jour et soumise à l'approbation du Conseil plus près de sa date de début, le 1<sup>er</sup> mars 2023.

Pour toute question, veuillez communiquer avec nous à [bbouchard@cfpc.ca](mailto:bbouchard@cfpc.ca), à [flemire@cfpc.ca](mailto:flemire@cfpc.ca) ou avec Sarah Scott, directrice, Gouvernance et planification stratégique, à [sscott@cfpc.ca](mailto:sscott@cfpc.ca).

Brady Bouchard, BSEE, MBBS, CCMF, CISAM  
Président et président du Conseil d'administration

Francine Lemire, MD CM, CCMF, FCMF, CAÉ, IAS.A  
Directrice générale et chef de la direction